■ Tit. Bibliothèque cantonale g Sion

Mercredi 21 décembre 1910 TELEPHONE 50me année. No 102

CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

PARAISSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Au numéro du Samedi est joint comme supplément le BULLETIN OFFICIEL

PRIX DE L'ABONNEMENT :	RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY	PRIX DES ANNONCES :
SUISSE : Avec Bulletin officiel, 1 an 6.50 fr. 6 mois 4.— fr.	ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE	(la ligne ou son espace)
" Sans Bulletin officiel, 1 an 5.— fr. 6 mois 3.— fr.	Tous les envois doivent être affranchis	Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct.
ETRANGER : (Union postale) 12.— fr.		RECLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER, Lausanne, Genève, Sion et à l'imprimerie du Journal

L'achèvement des Fortifications

Décidément, il y a du nouveau sous la coupole du palais fédéral ou plutôt un vent nouveau y souffle. Les dernières séances du Conseil national nous en apportent une preuve irrécusable à propos des Fortifications, le grand cheval de bataille des gros bonnets militaires; elles n'ont plus l'air d'être un dogme intangible, comme ç'a été le cas jusqu'ici. Ce Minotaure était doué d'un appétit trop vorace, on a résolu de le mettre à la portion congrue, voici dans quelles circonstances.

Le Conseil fédéral, obéissant à deux invitations successives du Conseil des Etats et du Conseil national, qui lui enjoignaient de procéder à un examen d'ensemble du système des fortifications en général et des divers ouvrages fortifiés en particulier pour faire ensuite rapport, a présenté aux Chambres un projet concernant „les travaux de mise en état de défense des fortifications". Ce projet avait été adopté tel quel, et sans opposition, par le Conseil des Etats; par contre le Conseil national vient d'adopter, lui, après une sérieuse discussion, à la majorité de 121 voix contre 16 et une vingtaine d'abstentions, un arrêté concernant „les travaux *d'achèvement* des fortifications".

On le voit, il y a plus qu'une nuance entre les deux formules, celle primitive du Conseil fédéral et celle voulue par le Conseil national.

Dans la séance de jeudi, on avait entendu les rapporteurs de la commission, MM. Lohner et de Lavallaz parlant pour, M. Studer, le député socialiste de Winterthur, tonnant contre les crédits demandés — fr. 4,800,000 pour le Gothard, fr. 700,000 pour St-Maurice; ensemble 5 millions et demi, à répartir sur les cinq budgets des années 1911 à 1915.

Il semblait que les porte-paroles officiels de la commission eussent justifié suffisamment leur point de vue, celui de leurs collègues aussi; mais il faut croire que certains arguments n'ont pas paru à tous avoir été développés avec assez d'ampleur, puisque, à la séance du lendemain, on a encore entendu trois membres de la commission soutenir les thèses pourtant fortement défendues déjà par les rapporteurs. M. Zurburg, un St-Gallois de la droite catholique, s'attache à réfuter le socialiste M. Studer; M. Jenny, le gros agrarien bernois, chef nominal de la Ligue des paysans suisses, qui avait esquissé jadis un timide geste d'opposition aux dépenses pour les fortifications, exposa qu'il avait été convaincu par sa visite des lieux et le rapport confidentiel de l'état-major; M. Muri, d'Argovie, un homme universel, qui disserte avec une égale abondance sur tous les sujets et encore sur quelques autres, à qui rien de ce qui est humain n'est étranger, crut que la Chambre ne serait pas renseignée s'il n'apportait sa contribution au débat.

Autour du projet, il s'établit ainsi une sorte de garde fortifiée contre laquelle M. Virgile Rossel (Jura bernois) s'essaya à rompre une lance. On sait que, de longtemps, M. Rossel a voué aux fortifications tout autre chose qu'un culte; le lettré juriste professe avec élégance que ces travaux ne servent à rien, il a réédité son opinion avec calme, d'une phrase sobre et modérée et il conclut, tout comme M. Studer, au rejet des propositions du Conseil fédéral.

D'un ton plus sec, plus tranchant, un autre radical jurassien, M. le Dr Gobat, détenteur du prix Nobel de la paix, s'est appliqué à démolir les fortifications, véritable gouffre sans fond où s'engloutissent inutilement des millions qui trouveraient un meilleur emploi aux œuvres de progrès social.

Entre ces deux attaques, M. le colonel Bühlmann avait fait une démonstration stratégique; puis M. le colonel Müller, chef du département militaire, prononça un grand discours où fut repassée toute l'histoire des fortifications; M. Muheim, le majestueux landammann d'Uri, fit vibrer la fibre patriotique; enfin, M. Ador exprima sa confiance dans l'état-major de l'armée suisse, dit qu'il voterait les crédits demandés comme toujours il avait consenti les dépenses jugées nécessaires pour la défense du sol suisse, mais en réservant que ce soit bien la fin: il faut tirer une barre sous le chiffre des constructions, — les charges d'entretien, d'armement, d'exploitation, en un mot, étant naturellement réservées.

Comme, après ces discours, l'heure était avancée, M. le président de la commission Lohner renonça à allonger le débat; il se borna à déclarer que la modification de rédaction proposée avait pour objet précisément d'éviter toute équivoque; le crédit de francs 5,500,000 demandé est destiné à payer les travaux *d'achèvement* des fortifications... La chose est bien entendue.

On passa au vote. L'entrée en matière fut adoptée par 118 voix contre 21. Le noyau de l'opposition est formé par l'extrême-gauche, l'appoint provient de diverses parties de la salle et se recrute chez les radicaux essentiellement. Une proposition de M. Brüstlein d'inscrire dans l'arrêté la clause référendaire, c'est-à-dire d'en référer au peuple, fut ensuite rejetée par 106 voix contre 23. Finalement, l'arrêté dans son ensemble reçut la sanction du Conseil à la majorité de 121 voix contre 16.

De cette discussion il est permis de déduire qu'il paraît bien certain qu'en présence de l'accord parfait manifesté sur ce point entre les Chambres et le Département militaire, notamment l'état-major général, personne ne pourra plus songer à engager de nouvelles constructions de fortifications. C'est un chapitre qui est clos. D'un demi-million que devaient coûter au début toutes les Fortifications, en arriver à dépasser 34 millions, le saut est d'importance et on a jugé avec raison qu'il était temps de s'arrêter. L'idée de la défensive sans l'offensive a vécu chez nous, s'est exclamé un professionnel, et l'armée, soucieuse de développer l'esprit d'offensive, sera la première à limiter nos fortifications à leur rôle véritable, qui consiste à protéger ses derrières et ses flancs.

CANTON DU VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

La votation sur les deux lois qui doivent être soumises au referendum populaire, à savoir la loi sur l'enseignement secondaire et la loi modifiant les art. 299 et autres du Code de procédure pénale revisé par la loi du 24 novembse 1883 rétablissant la peine de mort, est fixée au 29 janvier prochain.

— Le Conseil d'Etat décide que les communes qui ouvriraient des écoles spéciales pour enfants faibles d'esprits, en application de l'arrêté du 23 août 1910, seront mises au bénéfice des subventions scolaires à raison du 50 %.

— Il est porté les arrêtés ci-après:

1. Approuvant le transfert à la Cie suisse du Chemin de fer de la Furka de la concession des forces hydrauliques du Rhône dès la sortie du glacier à la sortie du village d'Oberwald, accordée à M. Joseph Seiler, le 2 septembre 1910

2. Concernantla répartition des frais d'entretien de la route communale de 1re classe de la vallée de Lœtschen, sur le territoire des communes de Ferden, Kippel, Wyler et Blatten.

— Le Conseil d'Etat, vu les déclarations du Conseil communal de St-Gingolph et des pêcheurs du Bouveret, décide d'adhérer à la requête du Conseil d'Etat du canton de Vaud adressée au Département fédéral de l'Intérieur, demandant l'abrogation pour le 31 décembre courant du règlement du 29 janvier 1909, relatif à la convention franco-suisse concernant la pêche dans les eaux frontières, ainsi que la dénonciation de la convention elle-même.

— Il vote une subvention annuelle de fr. 50 en faveur de la publication des „Chansons populaires suisses".

— M. le chef du département de l'Instruction publique informe que l'ouvrage „Antiquités du Valais" par l'abbé Besson, subventionné par l'Etat, vient de paraître.

— M. Conrad Bruhin, de Wangen, Schwytz, est autorisé, au vu de son diplôme fédéral, à pratiquer l'art médical dans le canton.

FEUILLETON DU *CONFÉDÉRÉ*

44

LE

Testament du Corsaire

par

LOUIS LÉTANG

Georges de Roir était à ses côtés.

Vite, la porte fut ouverte.

Ils se précipitèrent.

La chambre était vide.

— Jacqueline !...

— Fira !...

Les deux noms jaillirent en même temps.

Hélas ! ce double appel angoissé n'eut pas de réponse.

— Le ciel est contre nous !... s'écria Laurent de Lerme avec un sombre désespoir.

La chambre ne présentait aucun désordre.

La fenêtre était grande ouverte.

Du seuil de la porte, Godde regardait, frappé de stupeur. Un enlèvement aussi audacieux — car il ne pouvait s'agir d'une fuite — opéré avec cette infernale dextérité, justement à la minute favorable, confondait sa raison.

— C'est une chose diabolique !... Satan s'en mêle !... se disait-il.

Soudain, il se rappela qu'en descendant de St-Pierre-Quilbignon, il avait vu à mi-côte, au débouché du chemin latéral qui devait conduire à quelque ferme isolée, près d'une fontaine, une longue voiture couverte, attelée de deux chevaux. En l'entendant venir, un homme s'était dissimulé derrière cette sorte de fourgon.

Cela lui avait paru suspect sur le moment; mais le pauvre Godde avait trop de choses en tête pour que son attention se fixât sur une observation aussi banale.

Voilà maintenant que ce souvenir surgissait dans son esprit avec une étrange intensité.

Si c'était un avertissement providentiel ?...

Si...

Godde prit soudain sa résolution.

— Viens ! dit-il à Pierre Castagne, en faisant brusquement demi-tour. Nous arriverons peut-être à temps !...

Castagne le suivit aveuglément.

Ils se précipitèrent, de toute la vitesse dont ils étaient capables, vers le dehors.

Dans le vestibule, les deux bicyclettes des agents étaient rangées près de la porte.

— Prenons, dit Godde. Ça peut servir.

Puis, de loin, il cria au concierge, qui faisait le guet devant la porte:

— Ouvrez vite.

Le concierge, reconnaissant la voix, obéit.

Enfourchant aussitôt les bicyclettes, Godde et Pierre s'élancèrent.

— Fermez la porte derrière nous et veillez, recommanda l'inspecteur en passant.

Ils virèrent à gauche et remontèrent le chemin de Saint-Pierre-Quilbignon.

La nuit était noire et l'on ne voyait pas à dix pas devant soi.

Côte à côte, déployant toute la vigueur de leurs jarrets, ils arrivèrent bientôt à proximité du carrefour où stationnait la voiture suspecte.

Elle était encore là.

Godde et Pierre entendirent des voix impatientes qui maugréaient sourdement, puis le bruit sec d'un panneau métallique brusquement refermé.

— Avez-vous fini ? tonnerre !...

— Oui.

— Pas dommage. Grimpez.

Aussitôt, un coup de fouet claqua.

L'attelage bondit, fit un quart de tour et partit au grand galop sur le chemin de traverse.

— Une demi-minute trop tard !... s'écria Godde avec désespoir. La déveine continue...

— Vous croyez donc ?...

— Que les infortunées jeunes filles sont dans cette voiture ?... Oui... J'en mettrai ma main au feu.

Ils n'avaient pas perdu de temps.

D'un commun accord, ils étaient descendus de machine et, la bicyclette au dos, ils couraient maintenant derrière la voiture.

Le chemin était raboteux, coupé d'ornières, semé de pointes affleurantes de rochers. Ils risquaient, à chaque instant, de trébucher et de se tordre les jambes. Mais ils allaient avec une telle assurance, cédant aux obstacles sans chercher à les prévoir, se confiant à l'obscurité, souples et lestes, qu'ils furent saufs de tout accident sérieux.

La voiture prenait de l'avance sur eux et si la poursuite avait dû continuer dans des conditions aussi défavorables, un insuccès eût été certain, à moins d'un miracle.

Elle traversa un petit hameau tout noir et tout endormi déjà, et finit par atteindre un carrefour d'où partaient trois routes ferrées en assez bon état. L'une descendait sur le goulet à Portzic, l'autre revenait à la rade vers Maison-Blanche, la troisième remontait au nord dans la direction du fort de Montbarey.

Godde et Pierre arrivèrent au carrefour tout essoufflés de leur course furibonde.

Ils s'orientèrent rapidement.

C'était la troisième route que la voiture remontait. On entendait distinctement le galop des chevaux.

— Cinq minutes de plus et je tombais fourbu, déclara Godde haletant. Le coup que j'ai reçu hier dans le côté me gêne encore sérieusement.

— Heureusement qu'on va pouvoir pédaler !...

Ils étaient déjà en selle.

Quoique roide, la côte était plus facile à gravir sur le cheval d'acier qu'à pied, au pas de course.

D'ailleurs la voiture avait quelque peu ralenti.

En joignant la route de Brest au sommet du plateau, Godde et Pierre constatèrent que les chevaux avaient été lancés à gauche dans la direction du Conquet. — Les coups de fouet se multipliaient et l'attelage devait avoir pris le grand galop.

(*A suivre*).

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris.

L'inconscience du „Nouvelliste

Jeudi dernier, le *Nouvelliste* commentait à sa façon, façon qui lui est absolument particulière, personnelle, le rejet du recours de St-Gingolph.

Nous montrerons prochainement que, en exerçant leurs recours, MM. Duchoud-Chappaz et consorts ont été logiques avec la décision qui a prévalu aux Chambres fédérales lors du recours du Chaperon noir.

Mais, en attendant, nous devons protester de la façon la plus énergique contre le passage suivant que seul, nous le répétons, Ch. St-Maurice pouvait et osait écrire:

„Les gloires de ce monde toucheraient infiniment plus M. de Lavallaz que ne le ferait supposer sa tête dans les nuages. En prévoyant les acclamations populaires qui allaient accueillir, en Valais, le président du Conseil national, il se serait résolu à frapper un grand coup, afin de contre-balancer les cris de „Vive Kuntschen" !"
par ceux de:
„Vive de Lavallaz !"

Malheureusement, les radicaux de St-Gingolph qui auraient pu pousser *ce vivat* sont tous au lit, ayant le cœur dans l'estomac".

Or chacun sait que M. Kuntschen doit sa nomination à M. de Lavallaz. C'est non seulement du plus mauvais goût, mais une véritable gaminerie d'associer de cette manière et en de pareilles circonstances les noms de nos conseillers nationaux MM. de Lavallaz et Kuntschen.

En effet, la droite catholique proposait M. Staub (St-Gall) comme vice-président du Conseil national. La candidature fut discutée au sein de la gauche radicale et souleva de l'opposition de la part des radicaux st-gallois, en raison du rôle que joue actuellement le parti conservateur à St-Gall (alliance avec les socialistes). M. de Lavallaz profita de cette occasion pour revendiquer en faveur du Valais la vice-présidence et conséquemment la présidence du Conseil national. Notre canton, grand par son territoire et petit par sa population, n'avait jamais eu cet honneur. Et c'est à ces circonstances que le Valais doit de voir aujourd'hui un de ses enfants, un de ses hommes auquel nous rendons du reste l'hommage de ses capacités, occuper la digne charge que l'on sait.

M. de Lavallaz a su, lui, se dépouiller de l'esprit de parti pour ne voir briller, d'une façon plus intense, que le nom du Valais. Notre député a bien fait et prouvé ainsi tout l'amour qu'il ressent pour son canton. Le geste de M. de Lavallaz et du parti libéral valaisan dont il est l'émanation est d'autant plus noble que M. Kuntschen est un adversaire politique. En proposant de porter ce dernier aux honneurs, le représentant du parti libéral valaisan s'est attiré la sympathie et le respect unanime du canton, sans distinction de partis. Si „les gloires de ce monde" avaient tellement touché M. de Lavallaz, à coup sûr celui-ci se serait gardé d'intervenir en faveur d'un adversaire politique, car il était à présumer que le parti conservateur valaisan exploiterait cette nomination au détriment du parti libéral valaisan. Mais celui-ci, vibrant de patriotisme, n'a pas ressenti d'hésitation et a fait taire les intérêts politiques.

Au lieu de rendre hommage à cette abnégation, Ch. St-Maurice, ignorant des convenances les plus élémentaires, s'est permis de tourner en ridicule un geste éminemment noble et patriotique. L'homme d'Evian, seul, en était capable. Nous sommes convaincus qu'il sera désavoué par les conservateurs valaisans les plus fougueux.

Le Lœtschberg. — Pendant le mois de novembre, la galerie du tunnel du Lœtschberg a été avancée de 422 m., dont 255 m. du côté nord et 267 m. du côté sud. La longueur totale était fin novembre de 12,903 m., soit le 89,45 % de la longueur totale.

La plus haute température de la roche a été du côté nord de 24°1 et du côté sud de 32°5.

La masse d'eau écoulée a été du côté nord de 232 l. à la seconde et de 62 l. du côté sud. Du côté nord, l'avancement journalier moyen a été de 8 m. 79 et du côté sud de 5 m. 79.

Docteur ès sciences. — M. Antoine Tissières de Martigny, fils de M. le banquier Tissières, vient d'obtenir le grade de docteur ès sciences à l'Université de Lausanne.

Nos félicitations.

Douanes. — Nous apprenons avec plaisir que M. Paul Couchepin, de Martigny-Bourg, aide de 2me classe de l'administration des douanes au bureau du Bouveret, a été promu, à partir du 1er janvier 1911, aide de 1re classe et affecté au même bureau.

Sierre. — *Recensement.*

En 1910	3175 habitants
En 1900	1857 „
Augmentation	1318 habitants

— *Remerciements.* — La société de musique la „Gérondine" remercie bien vivement les nombreuses personnes de Sierre qui ont contribué à la réussite du loto de dimanche passé. Elle sait aujourd'hui plus que jamais d'où lui viennent les sympathies.

Concours de culture maraîchère et potagère. — Voici les résultats du concours des cultures maraîchère et potagère dans le canton du Valais, organisé par la fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande.

1re catégorie: Pensionnat d'Uvrier, fr. 80. Georges Morand 64, Hôpital de Sion 64, Mme de Sépibus 56, Adolphe Eschbach 56, Emile Spahr 56, Zénon Bérard 40, Jules Spahr, hors concours.

2me catégorie: François Ducrey, fr. 75.

3me catégorie: Jules Rouiller fr. 52. Mme Moret 45, Louis Berger, 43.

4me catégorie: Bonvin et Spahr fr. 46. Benoît Kuriger, 40. Charles Peter, 40. Emile Felley, 40.

Elections de Sion et de Nendaz. — Nous recevons trop tard pour être insérées dans ce n° des correspondances qui paraîtront la prochaine fois.

Pratique déplorable. — On nous écrit de Vouvry:

Au nom de plusieurs pères de famille, nous venons protester contre une pratique en usage dans la plupart de nos écoles primaires.

Lorsque le régent d'une classe quelconque veut s'absenter un moment, ou désire, pour une raison ou pour une autre, se décharger de la surveillance de la discipline, il charge de ce soin un élève bien en cour et lui délègue ses pouvoirs en matière de punitions et même de coups. Armé de ce pouvoir terrible sur ses camarades, cet élève, à moins qu'il ne soit doué d'une impartialité rare chez un enfant et même chez un adulte, use et abuse de la distribution au gré de ses petites rancunes ou de ses petits instincts.

Ces remplaçants du maître, qui bien souvent sont moins bien notés que ceux qu'ils ont la mission de surveiller, se permettent, en l'absence du régent, toutes les fantaisies, pendant que d'autres de leurs camarades, moins bien armés ou moins diplomates, seront mal notés sans aucune raison ni mesure.

Nous reconnaissons que nos futurs politiciens sont là à bonne école; mais tous les élèves de nos classes ne se soucient heureusement pas de se colorer du même teint que leur régent. Ce système est d'ailleurs parfaitement injuste et de très mauvais exemple. Rien ne décourage l'enfant comme des punitions injustes. Les carnets de mois s'en ressentent et, ce qui est plus grave, les résultats de fin d'année; car les chiffres de conduite comptent pour un tiers.

Nous nous permettons de prier le département de l'Instruction publique de mettre fin à cette méthode.

Laissons la bonne camaraderie régner dans nos écoles et proscrivons tout ce qui peut y développer l'envie, la jalousie, la haine et le mouchardage.

Un père de famille.

Chemin de fer Aigle-Ollon-Monthey — Trafic de novembre 1910: Voyageurs: 14 318 (9918 en 1909). Marchandises: 248 2 tonnes (427.5). Recettes totales: fr. 4750,35 (5036.97).

Recensement

Commune de Martigny Bourg

Population de fait:	1774
Population de résidence:	1753
Sexe	
Masculin	908
Féminin	866
Etat-civil	
Célibataire	1077
Marié	594
Veuf	99
Divorcé	4
Confession	
Catholique	1670
Protestants	98
Aucune	6
Langue	
Française	1432
Italienne	255
Allemande	86
Autre	1
Ressortissant	
De la commune	704
D'autres communes du canton	516
D'autres cantons	149
Etrangers	405

Les 405 étrangers se répartissent comme suit: Italiens 319, Français 53, Allemands 29, Autrichiens 2, Espagnols 2.

C'est la première fois, depuis 1850, que la population de Martigny-Bourg fait un pas décisif en avant; car jusqu'ici, elle avait constamment oscillé entre 1200 et 1300. Voici, d'ailleurs le chiffre officiel de tous les recensements fédéraux:

1850	1076
1860	1212
1870	1271
1880	1287
1888	1242
1900	1298
1910	1753

En 1846, la population était de 971 habitants et de 682 en 1798.

L'augmentation, depuis 1900, est donc de 455, soit plus du 30 %; par contre, il y a une diminution de 100 depuis le 15 avril 1910; en effet, le recensement municipal accusait à cette date un total de 1853 habitants.

Chronique locale

Soirée-choucroute de l'„Helvétia"

Le Comité de l'„Helvétia", société des Jeunes-Radicaux de Martigny, organise pour *jeudi 29 décembre courant*, à 7 ½ h. du soir, une *Soirée-Choucroute* à l'Hôtel Kluser.

Tous les membres et amis de la Société y sont cordialement invités. Le prix de ce souper est de 1 fr. 60, vin compris. Afin de savoir le nombre approximatif des participants, chacun est prié de s'inscrire à l'avance au Café Kluser ou auprès des membres du Comité de l'„Helvétia" avant le 28 décembre.

Cette agape familière sera suivie d'une conférence par un membre de la Société: „Un aperçu sur l'histoire de la chimie et sur le développement de l'électro-chimie".

Ce sera une causerie toute d'actualité et intéressante au plus haut point.

Que tous les amis progressistes viennent donc à cette soirée qui promet d'être des plus attrayantes.

Course du Ski-Club

Dimanche, 25 décembre, course au col de Ferret (frontière italienne). Départ samedi à 5 heures par le M.-O. Coucher au chalet de la Fouly. A minuit arbre de Noël et réveillon. Retour à Martigny dimanche soir à 7 h. 15.

Confédération Suisse

Nominations fédérales

En séance de jeudi, le Conseil national et le Conseil des Etats, réunis en assemblée fédérale sous la présidence de M. Kuntschen, président du National, pour procéder aux nominations constitutionnelles, ont élu:

Président de la Confédération: M. Marc Ruchet (Vaud), par 168 voix sur 170 bulletins valables.

Vice-président: M. Louis Forrer (Zurich), par 134 voix sur 167. M. Schobinger obtient 23 voix.

Président du Tribunal fédéral: M. V. Merz (Berne), par 161 voix sur 165.

Vice-président: M. G. Favez (Vaud), par 142 voix sur 156.

Militaire

Le Conseil fédéral, en attendant l'adoption du tableau des écoles militaires pour 1911, a fixé la première école de recrues de cavalerie du 12 janvier au 13 avril 1911, à Aarau, pour les cantons de Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel et Tessin et pour les recrues de langue française des cantons de Berne et de Fribourg.

Mensuration cadastrale

En application de l'article 34 de l'ordonnance concernant les mensurations cadastrales pour le Registre foncier, le Conseil fédéral a décidé que toute personne possédant, le 1er janvier 1911, le brevet de géomètre du Concordat ou un brevet de géomètre dans l'un des cantons de Fribourg, Vaud, Neuchâtel, Genève, serait considérée comme possédant le diplôme fédéral de géomètre et serait admis à participer aux travaux de mensuration cadastrale suisse.

Le prix des farines

Les journaux ont annoncé dernièrement que les meuniers de la Suisse orientale ont baissé le prix de leurs farines de 3 francs par 100 kilogrammes. Cette décision n'a pas été motivée par une baisse récente des cours des blés. Il y a nombre de mois que les meuniers de la Suisse romande ont baissé leurs prix, qui sont actuellement de 2 fr. 50 plus bas que ceux des meuniers de la Suisse orientale, ceci, bien entendu, pour les qualités de farines correspondantes.

La chaussure militaire renchérit

Le Conseil fédéral propose d'augmenter le prix de la chaussure militaire à partir du 1er janvier 1911; le prix des chaussures serait porté de 10 à 12 francs; la botte de cavalerie serait également augmentée de 2 francs.

Clôture de la session des Chambres

La session d'hiver des Chambres sera close vendredi prochain, avant la veille de Noël.

Une session extraordinaire de printemps a été fixée vers la fin du mois de mars prochain.

Le colonel Repond au Vatican

Jeudi, à midi, dans la cour du Quartier de la Garde suisse du Vatican, à Rome, a eu lieu la présentation officielle de la Garde au nouveau commandant-colonel Jules Repond. La Garde était en grand uniforme; elle a été présentée par le lieutenant-colonel Charles Pfyffer von Altishofen.

Le colonel Repond a pris aussitôt possession de son commandement.

Pour les ouvriers des C. F. F.

Le Conseil fédéral adresse aux Chambres fédérales un message leur demandnnt de mettre à la disposition des C. F. F. un crédit de 2.140,000 fr. à distribuer à leurs ouvriers comme gratifications extraordinaires pour la période du 1er janvier 1910 au 31 mars 1912.

Il ne s'agit plus d'une innovation, mais de la confirmation d'un décret fédéral du 22 décembre 1909, concernant l'allocation aux ouvriers des C. F. F. d'une somme de 120 fr. pour l'année 1909. Le Conseil fédéral estime qu'il faut maintenant un décret pour régler la concession de cette gratification pour les annnées 1910 et 1911 et pour le 1er trimestre de 1912.

Nouvelles des Cantons

Vaud

Les billets de banque au fumier

Le jour de la foire d'Aubonne, un citoyen de Collombier perdit son porte-feuille contenant environ 800 fr.; il ne s'aperçut de cette perte qu'en arrivant chez lui; il crut avoir été volé. En rétablissant l'emploi de son temps à Aubonne, on apprit qu'il s'était couché un moment dans une écurie de la ville. Où le porte-feuille pouvait-il bien être resté? On fouilla le fumier sorti ce jour-là de l'étable; on retrouva le porte-feuille avec 700 fr. en billets de banque.

Berne

Le saut de la mort

Dans les forêts près de Matten (Oberland) des bûcherons étaient occupés à faire dévaler des troncs d'arbres dans un couloir à l'issue duquel se trouve un gouffre de 20 m. de profondeur. Un ouvrier, Brawand, se trouvait en cet endroit pour pousser les troncs dans le vide. L'homme perdit l'équilibre et roula dans l'abîme au moment où une dizaine de troncs dévalaient le long du dévaloir. Les autres virent Brawand osciller, puis tomber, et les troncs le suivre dans sa chute. Ce fut un moment d'angoisse indicible. Tous les bûcherons se précipitèrent au bas des rochers, pensant trouver la malheureuse victime écrasée sous les trons d'arbres; mais par un hasard extraordinaire, Brawand était tombé sur un amas de terre molle, tandis que les énormes pièces de bois passaient plus loin, continuant leurs course dans un second dévaloir avec un fracas de tonnerre. Ils trouvèrent le charpentier dans toute sa connaissance, assez gravement, mais non mortellement blessé. Brawand fut transporté sur une civière improvisée à l'Hôpital d'Interlaken, où quelques semaines de repos le remettront sur pied.

Rien !!

ne fait autant plaisir à

Noël !

qu'un cadeau de

Milka Suchard

Velma Suchard

N'attendez pas au dernier moment pour commander vos Cartes de visite.

Tessin

Election d'nn conseiller d'Etat

M. Bossi, rédacteur de l'*Azione*, a été élu membre du Conseil d'Etat du Tessin, en remplacement de M. Gabuzzi, par 7400 suffrages. M. Bossi appartient à l'extrême-gauche.

St-Gall

Dans le vignoble

En raison de la mauvaise récolte viticole, le Conseil d'Etat a décidé de renoncer pour le moment à prélever les contributions sur les fonds de vigne.

Nouvelles étrangères

Italie

Le banditisme en Sardaigne

Une vingtaine de malfaiteurs se sont introduits chez M. Aresu, maire de la petite commune de Sisini, en Sardaigne, dont il est le plus riche propriétaire. Les bandits enfoncèrent les portes d'une maison qui était une véritable petite forteresse, avec meurtrières et carreaux de fer aux fenêtres.

M. Aresu, qui dormait fut assassiné ; puis tous les meubles furent brisés et fouillés. Les malfaiteurs s'emparèrent de l'or, des billets, des objets précieux qu'ils trouvèrent, puis ils passèrent dans la cuisine, ligotèrent la femme de M. Aresu, qui fut soumise aux tortures les plus atroces. Les bandits lui appliquèrent, sur diverses parties du corps, des fers rougis à blanc pour l'obliger à dire où l'argent était caché.

Un fils et un cousin de M. Aresu furent enfin prévenus et ouvrirent le feu contre les malfaiteurs. Un de ceux-ci fut blessé ; ses compagnons le placèrent sur une mule volée et se retirèrent en bon ordre, au milieu de la fusillade qui terrorisait la population.

Danemark

Le ministre forçat

M. Alberti, ancien ministre de la justice, qui vola 20 millions à la caisse d'épargne de Copenhague, dont il fut le directeur, a été condamné samedi à 8 ans de travaux forcés, pour faux et usage de faux.

M. Alberti s'était dénoncé lui-même à la police le 8 septembre 1908.

L'instruction a permis de constater qu'il volait depuis 20 ans. Croyant pouvoir réparer, il spécula follement sur les mines d'or, avec un déficit toujours croissant.

Angleterre

Les exploits de perceurs de murailles

Une tragédie sensationnelle s'est déroulée vendredi, pendant la nuit, dans la Cité de Londres.

Trois policemen ont été tués et deux autres grièvement blessés par quatre bandits qu'on pense être israélites et appartenir à une organisation internationale de voleurs.

Malgré toute l'activité de la police, aucune arrestation n'a encore pu être opérée.

Depuis environ 3 semaines, deux individus de type israélite avaient loué les numéros 8 et 11 d'Exchange Buildings, près de Cutter street. L'un d'eux, locataire du numéro 9, sous le nom de Levy, habitait avec une femme.

Un quatrième personnage, aux allures mystérieuses, se rendait constamment du numéro 9 au numéro 11 et „vice-versa".

Le numéro 10 était inhabité.

A quelque distance du numéro 11 se trouvent les magasins de bijouterie de M. H. S. Harris, 118, Houndsditch.

Depuis l'arrivée des nouveaux locataires, des bruits sourds se faisaient régulièrement entendre. Les voisins, d'abord intrigués, finirent par croire que les nouveaux venus étaient des entrepreneurs ou faisaient chez eux des réparations.

Vendredi soir cependant, vers 11 ½ h., ces bruits recommencèrent plus fort que jamais.

Un enfant d'une dizaine d'années, du nom de Salomon Abraham, prévint un policeman qui passait devant Exchange Buildings et qui alla chercher du renfort.

5 policemen arrivèrent bientôt et frappèrent au numéro 11

— Ouvrez la porte ! cria un sergent après avoir frappé. Il doit y avoir des cambrioleurs ici.

De l'intérieur une voix répondit :

— Soyez tranquilles ! Ce n'est rien !

Les policemen attendirent deux minutes ; puis ne voyant pas la porte s'ouvrir, ils la défoncèrent.

A peine l'un d'eux avait-il mis le pied à l'intérieur de la maison que, frappé d'une balle au cœur, il tomba à la renverse.

Deux individus, revolver au poing, enjambèrent alors le seuil et tirèrent 5 autres coups de feu sur les policemen dont un second tomba pour ne plus se relever, tandis que les trois autres étaient grièvement blessés.

Les assassins prirent ensuite la fuite.

Il n'y avait plus personne dans la maison lorsque de nouvelles forces de police arrivèrent.

Le numéro 9, visité un peu plus tard, était également vide.

On pense que les bandits qui s'y trouvaient s'enfuirent au moment où ils entendirent les coups de revolver.

Toutefois, au numéro 11, les policemen, en perquisitionnant, trouvèrent un outillage perfectionné de cambrioleurs, ainsi qu'une importante quantité de dynamite, et découvrirent une sorte de passage souterrain déjà très avancé. Encore quelques mètres, et ses auteurs perçaient le sol du magasin de bijouterie de M. H. S. Harris, situé au numéro 118, Houndsditch, lequel contient pour plus de 750,000 fr. de pierres précieuses.

Etats-Unis

Terrible explosion dans une usine

Hier lundi, une terrible explosion s'est produite dans l'usine de force motrice du chemin de fer central de New-York.

Les premières nouvelles donnent plus de 50 morts et environ 150 blessés.

La force de l'explosion a été telle que dans un rayon de 200 m., pas une fenêtre des bâtiments environnants n'a conservé de vitres.

Plusieurs maisons menacent de s'écrouler : elles sont maintenues par des supports. Un tramway a été projeté en l'air et a écrasé, en retombant, un automobile, avec 4 personnes.

Nouvelles diverses

Une belle progéniture : 518 descendants

On vient de fêter dans le comté de Jackson, Etat de Kentucky, Mme Jane Morris, qui avait réuni chez elle tous ses descendants, au nombre coquet de 518. Elle détient le record du monde des descendants vivants. Tante Jane, comme on l'appelle dans le comté, habite avec son fils aîné le hameau de Sand-Hap ; la plupart de ses descendants demeurent dans le comté de Jackson. La doyenne est âgée de 86 ans et compte bien franchir allègrement le cap de la centaine et voir ainsi des descendants de la 5e génération.

Le mari de cette vénérable aïeule est mort il y a une vingtaine d'années, six ans après la célébration de ses noces d'or.

Depuis, tante Jane ne s'est pas remariée ; tous ses descendants proviennent de son unique mariage.

Variété

Le Journal de l'horloger de la Paroissiale

(Notes trouvées au bas de l'escalier du clocher)

Mardi a été pour moi la journée la plus pénible, je suis resté perché au clocher dès 9 h. du soir à minuit à plat ventre, je ne comprends pas comment j'ai pu m'engager dans cette impasse (plus dangereuse que celle de Ronsin), c'est une vraie casernes de rats...

Je vous adresse la note concernant les réparations faites à l'horloge paroissiale pour l'année 1910, j'ai dû chaque fois ajouter de nouveaux fils (pas à la patte) faisant mouvoir le marteau de la sonnerie et cela, dans des positions horizontales manquant de charmes.

Guguss.

Résolutions pour 1911. Un bon avis aux malades

Beaucoup, parmi vous, lecteurs, ne sont pas satisfaits. En cette année 1910, votre santé a laissé à désirer, et il ne s'est peut-être pas passé un seul jour où vous avez pu dire : „Comme je me sens bien aujourd'hui". Ceux qui vous ont interrogé chaque jour sur votre santé ont invariablement reçu cette réponse „Ça ne va pas, je suis toujours fatigué".

En répondant ainsi, vous avez dit l'exacte vérité. Vous êtes toujours fatigué, que vous vous reposiez ou non. Vous avez été triste, mélancolique, vous n'avez eu de goût à rien, pour rien, vous avez évité le bruit, la foule ; vous ne pouviez pas prendre de décision rapide, même dans les cas les plus urgents, et vous n'aviez qu'un désir : ne pas avoir à penser, à bouger, à agir, rester dans le calme, le silence. Vous avez souffert, et vous souffrez encore, de débilité nerveuse, d'anémie lente et vous êtes très malheureux.

Ne restez pas ainsi, prenez de fermes résolutions, sinon, arrivé à un certain degré d'engourdissement, d'affaiblissement, la ruine de votre organisme s'achèvera avec une effrayante rapidité.

Pour faire disparaître cette fatigue, pour relever votre organisme, pour combattre cette anémie qui vous dévore, que faire ?

Il faut régénérer le sang trop pauvre en globules rouges, tonifier le système nerveux, augmenter sans retard la résistance vitale.

Un long traitement est-il nécessaire ? Doit-on s'astreindre à un régime compliqué et sévère ? — Point. — Prenez quelques boîtes de pilules Pink et ce sera tout. Au bout de peu de temps, vous vous ferez vous-même votre régime. Votre appétit aura augmenté ; vous voudrez manger. Vous mangerez à votre faim. Votre vitalité aura été augmentée d'une part par les apports dûs aux pilules Pink, d'autre part, par la nourriture plus abondante et mieux assimilée. L'énergie, le sang riche, pur, donnés par les pilules Pink, feront que vous même vous sortirez de votre torpeur.

Prenez la résolution de faire une cure de pilules Pink. Sachez qu'elles peuvent relever l'organisme le plus épuisé. N'oubliez pas qu'elles régénèrent toutes les fonctions, qu'elles font renaître l'énergie affaiblie par l'âge et les souffrances, le surmenage physique ou mental, les excès et les chagrins.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse: MM. Cartier & Jörin, droguistes, à Genève. 3 francs 50 la boîte. 19 francs, les 6 boîtes, franco.

ETRENNES

A l'occasion des fêtes de fin d'année

Offre spéciale en chaussures fines, marque **Bally**

Articles pour Dames 36/42

Lacets, box calf, bout Carnot ou pointu, *Bally*, (bout verni 0.60 en plus)	12.90
„ „ forme américaine, *Bally*	13.50
„ chevreau glacé, bout verni, *Bally*, (en premier choix 16.50)	14.—
„ „ „ „ „ forme américaine, *Bally*	15.—
„ „ „ „ „ „ „ cousu trépointe, 20 cm.	18.50
„ „ „ „ „ talon Louis XV, *Bally*	16.90
Derby, box-calf, Ia, forme américaine, cousu trépointe	16.—
„ chevreau glacé „ „ nouvelle, bout verni *Bally*	16.—
„ „ „ „ „ „ „ „ cousu trépointe *Bally*	19.50
Boutons, veau mat, bout verni, *Bally*	13.20
„ box-calf, bout Carnot ou pointu, *Bally* (bout verni 0.60 en plus)	13.50
„ chevreau glacé, bout verni, *Bally*	14.50
„ „ „ „ „ ou forme américaine, *Bally*	16.50
„ „ „ „ „ talon Louis XV, *Bally*	17.90
„ „ „ „ „ large, talon Louis XV, *Bally*	18.50
„ „ „ „ „ „ „ „ cousu trépointe, *Bally*	23.—
„ „ „ „ „ forme américaine, cousu trépointe, *Bally*	21.50
„ „ „ „ „ „ „ „ „ „	19.—
„ „ „ „ „ talon Louis XV, cousu trépointe, *Bally*	21.—

Grandmousin Frères & Bochatey, Martigny

Envois postaux en remboursement
Rabais spécial aux employés et fonctionnaires fédéraux
Ouvert les dimanches et jours de fête

ALLIANCES
toutes largeurs. Assortiment toujours complet depuis 15.25 fr.
Or 18 K.
Roy Fils, Place Centrale
Martigny-Ville

Les meilleures machines à coudre
„La Silencieuse"
vendues avec garantie et facilité de payement.
Se trouve au
Magasin d'horlogerie
Paul ROY
Monthey

Désirez-vous
une **montre,** une **pendule,** un **bijou,** une **réparation soignée**
Allez à
l'Horlogerie Moderne
Martigny-Bourg
Meilleur marché du pays.

Noël et Nouvel-An
Au Bon Marché,
Martigny-Ville
Place Centrale

Exposition et Vente des Articles pour Cadeaux et Etrennes
Immense choix en Poupées, Jeux et Jouets dans tous les prix
Poussettes de Poupées, Chevaux à balançoires, Petits chars, etc.
Etrennes utiles en lingerie, Mouchoirs en boîtes et au détail
Pochettes, Gants de peau et laine, Cravates, Fourrures, etc.

Grand choix d'articles fantaisie

Boîtes à monchoirs	Albums à cartes	Parures de peignes
„ à cols	„ à photographies	Buvards
„ à manchettes	Cadres à photographies	Cassettes
„ à gants	Parfums	Nécessaires garnis fillettes
Portefeuilles	Papeteries	Trousses de voyages
Porte-monnaie	Encriers	Glaces à main
Sacoches en cuir	Presses-papier	Vases fantaisie — Colliers
Ceintures et boucles	Glaces	Broches et Sautoirs
Nécessaires de toilette	Boutons de manchettes	Epingles de Cravates

A tout acheteur pour une somme de **10** fr. il sera remis comme prime un **joli encrier artistique**
A partir de ce jour et jusqu'au 2 janvier prochain, **grande liquidation avec rabais de 15 à 20 %** sur tous les **articles** de **Modes, Fourrures, Blouses** et **Jupons.**
Tous les prix sont marqués en chiffres connus

Se recommande. **J. Richard-Guiger.**

Exigez toujours la marque *Maestrani* Chocolats Cacaos Desserts

Pour les fêtes de Noël et de Nouvel-An
Grand choix de
Cartes postales illustrées
Tabacs, Cigares. Parfumerie fine.
Favre-Collomb, Martigny

Samedi 24 décembre, à 8 h. du soir
Veille de Noël
LOTO
organisé par l'„Octodura", société de gymnastique de Martigny
au **Café KLUSER, Martigny**
Grand choix de poulardes, gibier, vacherins.

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Nouvel-An
Grand choix de Tresses de Berne, Gâteaux levés, Pains aux raisins, Croissants de Paris. Biscuits, Fondants.
A la Boulangerie Cretton, Martigny

VINS
Vu la faible récolte de cette année, l'importation des vins devient indispensable pour satisfaire aux exigences de la consommation.
Le Vin blanc de Velletri
est le seul qui puisse remplacer les meilleurs crus du pays, grâce à sa finesse et à son goût délicieux.
Spécialités de vins rouges
Châteaux Romains, Chianti, Piémont
Asti en fûts et en bouteilles
Maison de confiance et très recommandée
A. Rossa, Vins en gros, Martigny, Valais

12.F 12.F
MICHELIN
L'ENVELOPPE VELO
DOUZE FRANCS
CHEZ TOUS LES BONS AGENTS
12.F 12.F

Progrès hygiénique important !

Amélioration du café d'après le plus nouveau procédé patenté

Il est établi scientifiquement qu'à côté de la caféïne, ce sont surtout les matières empyreumatiques résultant de la torréfaction du café qui exercent un effet nuisible sur l'organisme et produisent des malaises.

Ces substances toxiques sont enlevées au café avant la torréfaction, au moyen du procédé „THUM".
Les grains de cafe sont nettoyés de toutes les matières nuisibles et peu appétissantes.
Le café est purifié des matières grasses, de sorte qu'il conserve tout son arôme à l'état rôti.
Le café amélioré est beaucoup plus hygiénique que le café torréfié d'après la méthode naturelle.
Le succès hygiénique obtenu par le nouveau procédé a reçu l'approbation de différentes autorités compétentes.

Chaque amateur de café doit se réjouir de cette découverte.

Contenance de caféïne : Café **1—1,2** % Cacao, en théobromine **1,8—2,4** %, Thé **3—4** %.

Comme toutes les matières nuisibles contenues dans le café torréfié par la methode naturelle sont éliminées dans mon Café Sirocco, traité avec la méthode nouvelle, la **quantité minime de caféïne ne produit plus qu'un effet agréable et stimulant.**

Le „Café-Sirocco" amélioré de Hofer-Lanzrein
Marque „NÈGRE"
est, jusqu'à nouvel avis, mis en vente aux prix suivants :

en paquets de	¼ kg.	½ kg.	ouverts	
Mélange No 1 paquet jaune	—.85	1.70	Mélange No 1 à fr. 3.40 le kg.	
„ No 2 „ vert	—.75	1.50	„ No 2 „ 3.—	„
„ No 3 „ bleu	—.65	1.30	„ No 3 „ 2.60	„
„ No 4 „ rouge	—.60	1.20	„ No 4 „ 2.40	„

Le café sera livré moulu sans augmentation du prix.
G. HOFER-LANZREIN, Thoune.
Rôtisserie en gros de „Café-Sirocco"

Adressez-vous à l'Imprimerie Commerciale, Avenue de la Gare, Martigny.

Fermé le Dimanche et les Fêtes

Dès lundi le 19 décembre

LIQUIDATION

des CHAUSSURES D'HIVER

Pantoufles - Souliers claque cuir - Articles de velours - Bottines de cuir avec doublure flanelle

Rabais de 10 à 20 % suivant les articles

Marchandises soignées

Dupuis Frères & Cie, successeurs de Victor Dupuis, Martigny-Ville

Fermé le Dimanche et les Fêtes

C. Buchmann & Cie
Winterthur
emballage violet-or
SAVON AU LAIT
le meilleur pour obtenir une peau souple, blanche & pure
Véritable à 70 ct chez
Morand Herm., Martigny

A remettre

dans localité industrielle du Valais un bon petit **Restaurant.** Pas de reprises. S'adresser à l'Agence A. Bernet, à Sierre.

Horlogerie-Bijouterie

Chaînes et Sautoirs
or, argent, plaqué
Assortiment complet
Alliances

Roy Fils

Martigny-Ville

L'Exposition de Noël

de la Maison spéciale pour les Cafés

„MERCURE"

Chocolats Suisses et Denrées Coloniales

mérite d'être visitée!

Vous ne trouverez nulle part ailleurs un si beau choix en
ARTICLES POUR ÉTRENNES
BONBONNIÈRES
ORNEMENTS D'ARBRES DE NOËL
CHOCOLATS, BISCUITS
SUCRERIES DE NOËL
BONBONS, ETC.

Différentes sortes spéciales de **cafés des fêtes** et de **thés des fêtes.**
5% d'escompte en timbres-rabais. Expédition au dehors.
= Plus de 80 Succursales en Suisse =

On offre à vendre sur place :

du Coke 1er choix

aux prix suivants :
Par 1000 kg. fr. 4 85 les 100 kg.
Par 2000 kg. fr. 4 75 les 100 kg.
Par 3000 kg. fr. 4.50 les 100 kg.
S'adresser à l'Usine à Gaz, à Martigny.

Samuel se plaint : Je peux donner à mes porcs ce que je veux, ils ne mangent pas et maigrissent.

Une de ses connaissances, à qui il fait part de ses soucis, lui donne le conseil suivant : Achète donc la

Chaux Alimentaire de Bartel

Samuel se le tient pour dit, se rend en toute hâte à Romanshorn et en revient avec deux sacs de

Chaux Alimentaire de Bartel

Samuel dit plein de joie à sa Marianne toutes les espérances qu'il fonde sur l'emploi de la

Chaux Alimentaire de Bartel

Et il ne s'est pas trompé, Samuel, ses porcs mangent de bon coeur et engraissent, grâce à la

Chaux Alimentaire de Bartel

Voilà le succès de l'essai tenté par Samuel. Ses porcs se vendent au plus haut prix. Il le doit à la

CHAUX ALIMENTAIRE DE BARTEL
pour les porcs,
les veaux,
les poulains,
les poules.

Effet merveilleux.

Sac de 5 kg	fr. 3.20
" " 25 "	" 13.50
" " 50 "	" 25.—

DÉPÔT GÉNÉRAL POUR LA SUISSE :
MAX ZELLER, PHARMACIEN
ROMANSHORN

En vente dans toutes les bonnes drogueries et commerces de grains et farines.

Noël Etrennes Nouvel-An

Horlogerie-Bijouterie

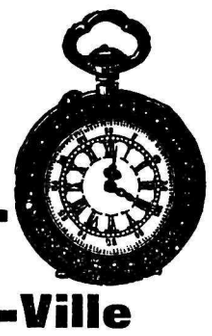

Orfèvrerie-Optique

Machines à coudre Pfaff

Henri MORET

Place Centrale **Martigny-Ville**

A l'occasion des fêtes Grand étalage d'articles nouveaux pour **cadeaux,** modèle 1910.

Le plus riche assortiment en
Bagues, Broches, Boucles d'oreilles, Bracelets, Sautoirs, Chaînes et Colliers **en or, argent et doublé.**

Grand choix de Montres, Pendules et Réveils en tous genres.

Orfèvrerie argent et argentée **Orivit**
1re marque du monde

Services à thé, à café, de table, coupes, jardinières

Spécialité de petits cadeaux argent, services de bureau, nécessaire à coudre, cachets, boîtes et porte-cigarettes, bourses, dés, cannes.

Statuettes bronze — Envois à choix.

Librairie-Papeterie Marschall

Maison Orsat Martigny-Ville

Livres d'étrennes. Jeux de sociétés. Voir les étalages.
Albums photographies, cartes, images, poésies, timbres.
Almanachs, Agendas de bureau, et de poche pour 1911.
Cartes postales pour Noël et Nouvel-An à prix réduit.
Prix défiant toute concurrence
Ecritoires - Maroquinerie - Cigares fins.
Almanach Hachette 1,40 broché
Sur tout achat de 5 fr. il sera fait un cadeau

Chemin de fer Monthey-Champéry-Morgins

Le public ayant le domicile permanent dans le district de Monthey est informé que pour jouir de la réduction du 50 % du tarif général dans les trains M.-C.-M., il devra se procurer une **nouvelle carte de légitimation** (rose en 1911) auprès des chefs de gare M.-C.-M. Les anciennes cartes seront retirées et annulées à partir du 1er janvier 1911.

Le Conseil de Direction.

Matériaux de construction

Zuretti Frères, Martigny-Ville

Dépôts : Avenue du Simplon, près de la gare

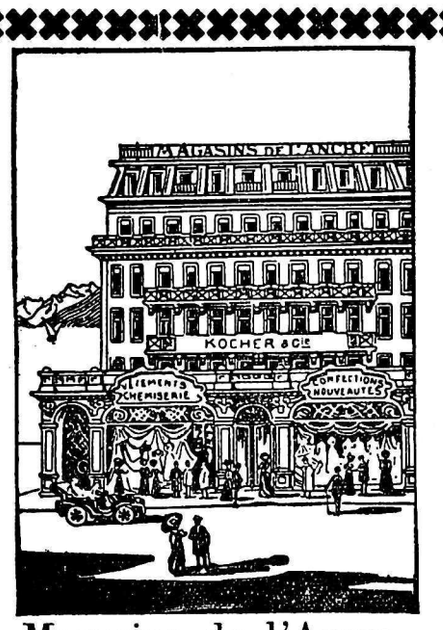

Magasins de l'Ancre
VEVEY

Principes de la Maison :
Ne tenir que des articles recommandables et vendre tout à très petit bénéfice.

Tissus - Nouveautés - Soieries
Robes noires
Robes blanches - Robes couleurs

Flanelles - Toilerie - Cotonnes
Nappages - Serviettes
Articles pour trousseaux

Costumes pour dames - Confections
Jupes - Blouses - Jupons
Tabliers - Chemises de jour
Sous-vêtements - Lingerie
Ganterie fine - Bas

Vêtements pour messieurs, et garçons
Pardessus - Pélerines - Pantalons
Chemiserie - Cols - Cravates - Bretelles
Caleçons - Camisoles - Chaussettes
Chemises de nuit
Pochettes - Foulards - Articles de sports

Tapis de table - Tapis moquette
Milieux de salon - Descentes de lits
Tapis au mètre - Linoléums
Carpettes - Toiles cirées
Rideaux de St-Gall
Guipure - Vitrages couleurs
Stores - Brise bise

Couvertures de laine
Couvre-lits - Couvre-pieds
Articles de bains, etc., etc., etc.

Liquidation générale

librement consentie

Des GRANDS Magasins de l'Ancre

29-31, Rue du Lac **VEVEY** Rue du Lac. 29-31

Grande Exposition d'Articles pour

Etrennes utiles

Blouses, Costumes, Paletots, Jupes, Jaquettes, Manteaux, Jupons, Matinées, Robes de chambres, etc.
Fourrures pour Enfants
Sous-Vêtements et Lingerie pour Dames
Vêtements pour Messieurs, Jeunes gens et Enfants
Articles de sports, Sweaters, Bonnets, Gants, etc.
MOUCHOIRS EN TOUS GENRES
Pochettes brodées fil, coton, soie,
Beau choix de RETICULES, soie noire, velours
Services à thé, choix magnifique
Descentes de lit, Milieux de salon, Draperie peluche, drap et fil. Stores intérieurs. Brise-bise. Couvertures de laine. Linoleums, Tapis.

Entrée libre — Entrée libre

Rabais très important sur tous les articles	Aucun prix n'a été surfait	Avantages très réels pour tous les acheteurs

Notre liquidation se fait avec la plus entière bonne foi, et nous assurons à chacun le service le plus dévoué.

KOCHER & Cie.

La vente a lieu uniquement au comptant

Ce qu'on n'a jamais vu
Ce qu'on ne verra plus

Pour l'Exposition Universelle de Bruxelles, nous avions fabriqué une grande quantité de **Pendulettes,** d'une exécution superbe. Sur le devant de cette pendulette figure la plus belle partie de l'Exposition, c'est-à-dire l'entrée et la façade principales. Ces dernières sont reproduites d'une façon irréprochable dans leurs couleurs naturelles. Le 14 août dernier, un violent incendie détruisit cette partie de l'Exposition. Nous avons prévu qu'à la suite de ce sinistre ainsi que par la clôture de l'Exposition de ne pouvoir écouler toutes ces pendulettes à Bruxelles; aussi nous sommes-nous décidés de **vendre en Suisse, comme souvenir de l'Exposition Universelle de Bruxelles, cette pendulette, munie d'un excellent mouvement et accompagnée d'un bulletin de garantie pour la bonne marche, au vil prix de**

fr. **3,75** seulement

Profitez de cette occasion exceptionnelle et demandez de suite l'envoi de cette pendulette contre remboursement

Fabrique d'Horlogerie „Aralk"
La Chaux-de-Fonds